

Note de présentation synthétique du Budget Communal 2018

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018.

Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2018 a été voté le 05 Avril 2018 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement pour 2018 représentent 247 141,28€. Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, location des espaces communaux...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement des communes ont tendance à baisser du fait de la participation de l'Etat –dotation globale de fonctionnement, DGF- en constante diminution.

DGF 2015 : 72 336€ / DGF 2016 : 68 678€

DGF 2017 : 65 527€ / DGF 2018 : 66043€

Cette année la DGF est légèrement en hausse du fait de la prise en compte de l'augmentation de la population lors du dernier recensement.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux. Le montant des impôts reçus en 2017 était de 39 422 €. Pour 2018, il est prévu de percevoir 40 031€ ;

- Les dotations versées par l'Etat

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

Les prestations perçues ces 3 dernières années :

2015 : 16 109.26€ / 2016 : 14 411.36€

2017 : 14 466.49€

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2018 représentent 210979,58€. Elles sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 44.80% des dépenses de fonctionnement de la commune.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement:

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses courantes	77 881.58€	Excédent brut reporté	0€
Dépenses de personnel	94 500.00€	Recettes des services	15 832.58€
Autres dépenses de gestion courante	26 407.00€	Impôts et Taxes	93 315.70€
Dépenses financières	4 500.00€	Dotations et participations	90 265.00€
Dépenses exceptionnelles	500.00€	Recettes exceptionnelles	500.00€
Autres dépenses	7 191.00€	Autres recettes de gestion courantes	26 500.00€
Total dépenses réelles	210 979.58€	Autres recettes	20 728.00€
Virement à la section d'investissement	40 000.00€	Total recettes réelles	247 141.28€
Charges (écritures d'ordre entre sections)	1 161.70€	Produits (écritures d'ordre entre sections)	5 000.00€
Total des dépenses	252 141 28€	Total des recettes	252 141.28€

c) La fiscalité

La part du taux des impôts locaux définis par la commune pour 2018 n'a pas augmenté par rapport à 2017. La base de ces pourcentages ci-dessous est une donnée transmise par l'état :

- . Taxe d'habitation : **9.57%**
- . Taxe foncière sur le bâti : **13.07%**
- . Taxe foncière sur le non bâti : **54.95%**

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 40 031€

d) Les dotations de l'Etat.

L'ensemble des dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 87 534€

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Solde d'investissement reporté	104 855.55€	Virement section fonctionnement	40 000.00€
Remboursement d'emprunts	34 000.00€	Mise en réserves	72 557.77€
Travaux de bâtiments (Toiture Eglise, Terrasse commerce)	124 740.57€	FCTVA	10 491.00€
Travaux de voirie	14 573.40€	Taxe aménagement	4 000.00€
Autres travaux	14 300.00€	Subventions	56 920.00€
Dépenses imprévues	5 428.52€	Opération d'ordre	1 161.70€
Charges (écritures d'ordre entre sections)	5 000.00€	Emprunt	120 000.00€
Total des dépenses	305 130.47€	Total des recettes	305 130.47€

c) Les principaux projets de l'année 2018 sont les suivants :

- Réfection toiture de l'Eglise
- Création d'une terrasse pour le commerce

- Travaux de voirie divers
- Signalisation d'Information Touristique
- Marquage au sol de parking

Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat : 28 920€
- de la Région : 18 000€
- Autres : 10 000€

L'état de la dette :

Le budget de la commune supporte 14 emprunts dont 9 emprunts de l'ancienne Communauté de Communes des Châtaigniers.
L'annuité pour 2018 est de 36 050.36€
Le capital restant dû est de 135 617.98€

Présentation très synthétique du Budget de l'Eau2018

Budget Eau (M49) : Le budget 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section fonctionnement : Dépenses et recettes : 58 553.06 €

Section investissement : Dépenses et recettes : 136 788.35€

Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	15 300.00€	Résultat fonctionnement reporté	17 629.27€
Dépenses imprévues	0€	Opération d'ordre	10 551.60€
Virement section investissement	0€	Ventes de produits, prestation de services	30 372.19€
Opération d'ordre	30 194.39€	Autre produits gestion courantes	0€
Autres charges de gestion courantes	200.00€		
Charges financières	5 458.67€		
Charges exceptionnelles	7 400.00€		
Total des dépenses	58 553.06 €	Total des recettes	58 553.06€

Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses imprévues	4 736.75€	Résultat investissement reporté	104 23196€
Opération d'ordre	10 551.60€	Opération d'ordre	30 194.39€
Emprunts	6 500.00€	Virement section fonctionnement	0€
Immobilisations incorporelles	5 000.00€	Dotations	2 362.00€
Immobilisations corporelles	45 000.00€	Subventions	0€
		Emprunt	0€
Total des dépenses	71 788.35€	Total des recettes	136 788.35€

Dans le cadre du principe de sincérité budgétaire, le budget primitif de l'eau est présenté en suréquilibre pour l'année 2018. En effet, le projet des travaux de renforcement du hameau du Clot initialement prévu en 2016-2017 a été annulé. Ils ne seront surement pas réalisés cette année et donc reportés au budget des années suivantes

Infos pratiques :

Horaires d'été de la bibliothèque :

Du 09 juillet au 02 septembre, la bibliothèque sera ouverte tous les lundis de 15h à 18h.

En dehors de ce créneau horaire, vous pouvez déposer vos livres de prêt en mairie, ou au « goût des autres ». Les campeurs du Folastère peuvent les déposer à l'accueil du camping.

Transports scolaires :

Votre enfant (lycéen, collégien, primaire ou maternelle) doit emprunter les transports scolaires à la rentrée de septembre : Pensez à effectuer les démarches nécessaires dès maintenant.

Soit en ligne sur le site web dédié <http://tcap.monbus.mobi> avec la possibilité de régler la participation familiale par carte bancaire (site sécurisé)

Soit à l'aide du formulaire papier :

- en le téléchargeant (format PDF) sur le site de la CAPCA www.privas-centre-ardeche.fr
- disponible également en version papier en mairie.

Cet imprimé est à compléter et à renvoyer accompagné des pièces obligatoires pour le traitement du dossier.

Marché estival :

A partir du 02 Juillet jusqu'à la fin août, tous les lundis un marché ambulant est organisé avec

vente de pain, de légumes, de fromage de chèvre, de charcuterie...

- de 16h30 à 18h sur la place de l'Église

- à partir de 18h30 à la Pervenche

- de 19h à 20h au Folastère à Intres

Horaires d'été du Goût des Autres :

Agenda Juillet /Août / Septembre :

- **Vendredi 6 Juillet à 17h :** La Boule Atomique, coupe Abel Maurel

- **Samedi 14 Juillet :** Fête de l'UNRPA concours de boules et paëlla.

- **Samedi 21 Juillet à 18h :** Conférence sur « l'Ardèche Préhistorique » par Denise Philibert à l'espace Gaston Giraud suivi d'un apéro offert

- **Dimanche 22 Juillet à 17h :** Concert Groupe Alexander à l'église de St Julien du Gua. Rafraichissements proposés à la sortie du concert.

- **Samedi 4 Août à 18h :** Vernissage exposition « été des Peintres » à l'Espace Gaston Giraud

- **Du samedi 4 août au mercredi 15 août :** Exposition « Eté des Peintres » ouverte de 16h à 19h.

- **Dimanche 5 Août à 12h :** Fête du four de la Pervenche pour son dixième anniversaire.

- **Dimanche 12 Août :** Fête paroissiale de la Pervenche. 11h : Apéro et vente de gâteaux
18h : Restauration rapide et animations diverses.

- **Mardi 14 Août :** « Des fours et des papilles » ; balade entre les fours de Intres, la Pervenche et le Serret avec vente de petite restauration sortie du four. (Information par voie d'affichage)

- **Samedi 18 Août :** Fête des Galopins à l'espace André COSTE.

- **Samedi 25 août à 9h :** La Boule Atomique, challenge Paul Esteouille

- **Samedi 8 Septembre :** Journée détente UNRPA pour les adhérents

- **Samedi 8 Septembre :** La Boule Atomique, challenge Alain Hilaire

- **Vendredi 21 au dimanche 23 Septembre :** Festival des glaneurs d'images à la Pervenche.

- **Samedi 22 septembre :** Repas protestant salle des fêtes Issamoulenc (Information par voie d'affichage)

Etat civil - Décès :

Denise Léa NURY née le 01 Octobre 1921 à Saint Julien du Gua (Ardèche), veuve de Georges Pierre MICHEL, est décédée le 08 Juillet 2017 à Saint Pierreville (Ardèche).

Réné VERNET né le 06 Août 1936 à Saint Julien du Gua (Ardèche) est décédé le 02 Août 2017 à Marcols les eaux (Ardèche).

Camille Clément Albert CHAREYRE né le 06 Juillet 1928 à Saint Etienne de Serre (Ardèche) est décédé le 14 Octobre 2017 à Privas (Ardèche).

André Charles THERON né le 15 Février 1928 à Saint Julien du Gua (Ardèche) est décédé le 05 Décembre 2017 à Marcols les eaux (Ardèche).

Anne-Marie REYNAUD née le 29 Avril 1941 à Saint Julien du Gua (Ardèche), épouse de Jean-Claude THIRION est décédée le 05 Janvier 2018 à Dourdan (Essonne).

Julia Marie FAY née le 12 Février 1926 à Ribes (Ardèche), veuve de Paul Maurice HILAIRE, est décédée le 22 avril 2018 à Vinezac (Ardèche).

Virginie PALLAVIER née le 1er juin 1964 à Thies (Sénégal) est décédée le 04 mai 2018 à Aubenas (Ardèche).

Mairie et Agence postale ouverture au public :

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 10h30-12h30 et de 13h30-15h30 – Fermeture Vendredi /Samedi /Dimanche
Fermeture pour congés du 06 au 16 Août

« **La Guazette** »

**Journal de la commune de Saint Julien du Gua
Numéro 15 / Juin 2018**

Mairie, 07190 Saint Julien du Gua (France)

Tél. : 04 75 66 85 16 - Fax : 04 75 66 85 29

Courriel : mairie.st-julienduqua@orange.fr

Directeur de la publication : Denise NURY

Commission de rédaction : M-D PREVOT, O. MARSAL

Imprimé par Imprimerie Cévenole (Coux)

Ne peut être vendu - Ne pas jeter sur la voie publique